

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Histoire

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'Université de Lorraine est une formation de premier cycle présente à la fois sur les sites de Metz et de Nancy. Elle a été mise en place à la rentrée 2013-2014 après la réorganisation des maquettes antérieures. La formation est désormais organisée et dispensée de la même manière sur les deux sites.

Cette formation vise à préparer les étudiants à l'acquisition de connaissances spécifiques à la culture historique avec une série de compétences méthodologiques et transversales (langue, informatique). La formation est pensée en fonction d'une poursuite des études en master (professionnalisant ou recherche) ou pour une préparation aux concours de l'enseignement, aux concours des Instituts d'études politiques (IEP) ou aux concours administratifs.

La formation se structure autour d'un tronc commun en première année de licence (L1), et se spécialise à partir de la deuxième année de licence (L2) avec certains parcours accessibles dès le troisième semestre (enseignement et recherche, métiers de l'histoire). Les étudiants ayant suivi la préparation aux concours à l'IEP en première année et ayant échoué peuvent s'inscrire au parcours *Droit et sciences politiques*. En troisième année de licence (L3), la spécialisation se poursuit avec des parcours qui ont une dimension pré-professionnalisante plus accentuée (*Études européennes et internationales*). Existe enfin un parcours international *Franco-allemand* qui se déroule en partie à Metz et en partie à Sarrebruck.

Analyse

Objectifs

La formation en histoire présente clairement les objectifs qui doivent être atteints. Elle vise en particulier à proposer l'acquisition d'une culture historique solide pour les quatre grandes périodes. La licence est pensée essentiellement pour continuer les études en master (pour se diriger vers l'enseignement, vers un doctorat ou encore en direction d'une profession dans le secteur de la documentation, de l'éducation et du patrimoine).

Les étudiants peuvent aussi se présenter à des concours. C'est le cas notamment des étudiants des parcours *Droit et sciences politiques* qui peuvent se présenter aux concours d'entrée des IEP et aux concours administratifs de catégorie A. Les étudiants du parcours *Métiers de l'histoire* peuvent aussi essayer les concours d'entrée dans les écoles de journalisme.

Les connaissances scientifiques et les compétences qui doivent être acquises sont clairement exposées et tout à fait cohérentes avec la formation proposée.

Organisation

La structure actuelle de la licence *Histoire* n'a été appliquée qu'en 2013/14, à la suite de la réorganisation des universités de Nancy et de Metz. Elle a désormais la même architecture sur les deux sites.

La formation repose sur un tronc commun la première année. Les étudiants préparant le concours aux IEP de province suivent toutefois des unités d'ouverture particulières, pensées en fonction de la préparation au concours.

La deuxième année la licence se spécialise en parcours :

- Le parcours *Droit et sciences politiques* est ouvert aux étudiants qui ont échoué à entrer dans les IEP.
- Le parcours *Enseignement et recherche* prévoit dès le troisième semestre d'approfondir les connaissances en histoire et géographie.
- Enfin le parcours *Métiers de l'histoire* prévoit des unités d'enseignements plus professionnalisant comme la documentation, le journalisme, la médiation culturelle, le patrimoine etc.

La L3 poursuit et accentue la préprofessionnalisation. S'y ajoute un parcours *Études européennes et internationales (EE)* à Metz qui peut accueillir sur dossier des étudiants provenant de BTS (brevet de technicien supérieur) spécialisés dans le domaine du commerce international et d'étudiants titulaires de DUT (Diplôme universitaire de technologie).

Enfin existe, sur le site de Metz, un parcours international *Franco-allemand* où l'enseignement de la langue est très renforcé.

L'organisation bi-site ne pose pas de problème car le conseil de formation veille à l'harmonisation des pratiques des cours. Cette harmonisation est renforcée par la présence d'enseignants d'un site dans la commission pédagogique de l'autre, avant la tenue d'un jury bi-site. Les étudiants peuvent passer un semestre sur un site et ensuite aller sur le deuxième site en fonction des parcours qui les intéressent. Certains parcours (*Droit et sciences politiques, Études européennes et internationales, Franco-allemand*) toutefois ne sont proposés que sur un site, ce qui peut représenter un problème, d'autant plus que les nombres de cette mobilité ne sont pas précisés ni si des mesures sont adoptées pour faciliter cette mobilité.

La structure de la licence *Histoire* permet de mener à bien le projet professionnel des étudiants sur les deux sites. Mais on regrette le trop grand nombre d'étudiants dans les divers travaux dirigés - TD (50 étudiants en moyenne par TD), ce qui ne peut que nuire à la formation. Il s'agit là, non pas d'une volonté des historiens mais d'une politique de l'Université de Lorraine.

La refonte trop "quasi annuelle" de la maquette tend à fragiliser la mention.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Histoire* se situe dans le champ *Sciences humaines et sociales (SHS)*. Elle a des rapports étroits avec les licences *Géographie* et *Histoire de l'art et archéologie* avec qui certains enseignements sont en commun. Les étudiants peuvent aussi s'ouvrir à d'autres disciplines comme la sociologie ou la théologie à Metz. Enfin, il faut noter le parcours *Droit et sciences politiques* qui permet à la licence de coopérer avec des enseignants-chercheurs en droit.

La licence prévoit aussi des unités d'enseignements assurés par des professionnels, notamment dans le parcours *Métiers de l'histoire*. Ces professionnels sont surtout des représentants des institutions patrimoniales ; Il n'y a par contre aucune collaboration avec le monde des entreprises, des associations ou du tourisme. Il faudrait donc développer ces liens.

La formation s'inscrit dans un cadre régional relativement large et elle a su garder la spécificité des deux sites, permettant de conserver un ancrage régional. Des formations comparables existent à Reims, Strasbourg, ou même à Luxembourg et Sarrebruck. Avec la création de la région du Grand Est, l'Université de Lorraine souhaite développer des coopérations avec les universités de Strasbourg et de Reims Champagne-Ardenne, mais la formation reste essentiellement fondée sur un cadre régional. Toutefois, des formations particulières (le parcours *Franco-allemand* ou le parcours *Droit et sciences politiques*) attirent un certain nombre d'étudiants qui sortent du cadre territorial le plus proche. Le renforcement du parcours *Franco-allemand* avec l'Université de Sarrebruck, voir des coopérations plus approfondies dans le cadre de la région transfrontalière devraient permettre d'élargir encore le bassin de recrutement.

Equipe pédagogique

Le fonctionnement de la formation est décentralisé car il existe deux entités, une équipe pédagogique et une équipe de formation.

L'équipe pédagogique comprend les responsables de licence, les responsables d'années et les responsables de parcours. L'équipe de formation est composée des membres de l'équipe pédagogique auxquels il faut ajouter les représentants des étudiants, des services de formation et des personnalités qualifiées extérieures.

L'équipe pédagogique se réunit assez fréquemment de manière formelle ou informelle tandis que l'équipe de formation, bi-site, se réunit deux fois par an. La coordination semble fonctionner car les deux organisations comprennent beaucoup de membres communs, qui se concertent aussi en cours de semestre à plus petite échelle.

On remarque toutefois que dans la composition de l'équipe pédagogique, tous les membres sont maîtres de conférences (MCF) à l'exception d'un professeur des universités (PR) qui est membre de la commission de site pour Metz. Le même déséquilibre existe au niveau des heures faites en licence par le PR et les MCF à Metz. Tous les cours de L1 à Metz sont assurés par des MCF (huit) et des vacataires. Ce déséquilibre se maintient pour la L2 (sept MCF et trois PR) et la L3 (11 MCF et six PR) tandis qu'à Nancy la situation apparaît plus équilibrée.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs, après s'être infléchis, en 2012-2013 ont commencé à remonter après. En 2015, le site de Metz comptait 258 étudiants en licence (L1 44,6 % - L2 23,6 % - L3 31,8 %), celui de Nancy 400 (L1 51,5 % - L2 25,3 % - L3 23,3 %). Le site de Nancy représente, à lui seul, près de 61% des effectifs.

Si en L1 le nombre d'étudiants (pour les deux sites) est d'environ 320-350 étudiants, il baisse de la moitié en L2 et L3. Le taux de présence aux examens pour la L1 année est d'environ 50 % tandis qu'il monte à 80 %-90 % pour la L2 et la L3. Le taux de réussite aux examens pour la L1, L2, L3 est en constante amélioration depuis 2010 et se situe autour de 80-90%.

Le suivi des diplômés n'est pas assuré par les responsables de la licence, mais 98 % des diplômés poursuivent des études. Dans le cadre de la licence, le parcours *Enseignement et recherche* est le plus suivi avec les étudiants qui ensuite se partagent entre le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* et master recherche. A Metz, le parcours *Études européennes et internationales (EEI)* comprend en général une trentaine d'étudiants qui par la suite continuent dans le parcours de master correspondant (*EEI*). Cependant les conditions de l'insertion professionnelle restent mal connues notamment pour les étudiants qui sortent en L3.

Ces éléments confirment donc une formation qui se destine à la continuation des études. Cependant, il est souhaitable de renforcer le rapprochement vers les professions auxquelles cette formation oriente (même à travers les différents masters) avec une plus importante ouverture aux acteurs de la vie professionnelle.

Place de la recherche

Les enseignements s'appuient sur les spécialités des enseignants-chercheurs rattachés au Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire (CRULH) et Histoire et cultures de l'antiquité et du moyen-âge (HISCANT-MA). Les étudiants sont aussi sensibilisés à la recherche par les différentes manifestations scientifiques organisées par les laboratoires auxquelles ils sont conviés.

Les étudiants sont formés à la recherche à travers des TD et des heures de méthodologies qui se font de plus en plus pointues avec la progression des études. A noter que dans le cadre du parcours *Enseignement et recherche*, les étudiants ont des UE d'histoire thématique et de sciences auxiliaires, qui les préparent à la recherche.

Toujours dans ce parcours, au deuxième semestre de la L3, les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un travail de recherche amenant à la rédaction d'un mémoire, un exercice qui attire de plus en plus d'étudiants.

Il est important de souligner la nécessité que les UE d'histoire thématique et les sciences auxiliaires gardent un nombre peu élevé d'étudiants pour que l'apprentissage pratique des outils de la recherche soit effectif.

Place de la professionnalisation

Cette licence n'a pas vocation à préparer directement à l'insertion professionnelle mais elle permet de développer les compétences et les connaissances nécessaires dans de nombreux métiers et de se présenter aux concours qui y mènent. En fonction des orientations professionnelles futures, un étudiant peut choisir plusieurs parcours pré-professionnalisant : les métiers de l'enseignement, mais aussi les métiers de l'histoire, ou encore le parcours *Études européennes et internationales*. Un parcours spécifique, *Droit et sciences politiques*, permet de préparer le concours d'entrées des Instituts d'études politiques. Il continue en L2 et L3 offrant une préparation pensée en prévision des concours administratifs.

Les contacts semblent bien développés avec le monde institutionnel de la culture, par contre il faudrait développer et renforcer ceux avec le monde de l'entreprise, des associations, voire du tourisme.

Place des projets et des stages

Un stage a lieu lors du deuxième semestre de la L3. Pour ceux qui se destinent à l'enseignement, il s'effectue dans les écoles primaires ou dans les collèges, sous forme d'un stage d'observation, en classe (20 heures). Ceux qui se destinent à d'autres métiers le font dans un musée, aux archives, dans une bibliothèque, voire sur un chantier de fouilles. Dans ce cas le stage dure deux semaines.

Chaque stagiaire est encadré par un tuteur professionnel et par un enseignant-chercheur.

La recherche du stage repose sur l'étudiant (qui envoie des candidatures spontanées) mais il est aidé au premier semestre par les six heures TD du projet professionnel de l'étudiant et par le Service d'orientation et d'insertion professionnelle (SOIP). Au deuxième semestre, l'enseignant référent suit les étudiants dans le cadre des heures consacrées au suivi du stage.

A la fin du stage, un rapport doit être remis par l'étudiant. Les stages sont encadrés par une convention type proposée par l'Université. Le rapport de stage ne doit être validé que par l'enseignant-chercheur. De ce point de vue, une implication plus importante du tuteur responsable sur place serait souhaitable.

Le stage semble bien intégré à la formation. Mais il n'est pas possible de valider les stages d'été (problème important pour ceux qui participent à des fouilles) et il faudrait dégager des plages horaires exclusivement consacrées aux stages et n'empiétant pas sur les enseignements.

Place de l'international

La formation se caractérise par une certaine ouverture internationale grâce au parcours *Franco-allemand* et au parcours en *Études européennes et internationales*. Dans le cadre du parcours *Franco-allemand*, les étudiants passent trois semestres à Metz et trois semestres à Sarrebruck. Ce parcours se termine avec un certificat universitaire d'aptitude à l'enseignement bilingue. L'étudiant toutefois à la fin du parcours obtient le double diplôme qui est décernée par l'Université franco-allemande (UFA) seulement après avoir réussi les examens de fin d'études allemands et français.

Des accords ERASMUS existent avec plusieurs universités européennes. Pour favoriser la mobilité, à Metz, l'unité de formation et de recherche (UFR) SHS a prévu des aides financières pour les étudiants sortants et une bourse de mobilité peut être accordée par l'UFA. Toutefois le nombre d'étudiants sortant reste bas. Ce bas niveau de mobilité semble motivé au moins en partie par des difficultés matérielles.

Si la formation ne maîtrise pas la gestion des bourses, il devrait toutefois être possible de rendre plus attractif le parcours *Franco-allemand* sur lequel se concentrent les aides à la mobilité de l'UFA. Compte tenu du contexte de région transfrontalière, cette formation représente un atout important pour la mention.

Le nombre d'étudiants ERASMUS étrangers représente environ le 10 % des effectifs de L3. Toutefois, il n'y a pas d'accueil particulier qui est prévu au niveau de la licence. Ces étudiants ont parfois des difficultés à comprendre les modalités des exercices français. La possibilité de prévoir à leur intention des heures spécifiques de tutorat semble une bonne idée.

Les langues sont enseignées tous les semestres (environ 20 heures), avec une présence renforcée dans le parcours *Franco-allemand*, dans le parcours *Droit et sciences politiques* et dans la L3 du parcours *Études européennes et internationales* où s'ajoute une deuxième langue étrangère.

Si on peut souhaiter la généralisation d'une deuxième langue pour tous les parcours, on peut aussi suggérer l'intégration de matériel pédagogique en langue étrangère dans le cadre des cours. La rédaction d'une fiche de lecture sur des articles en langue étrangère existe comme exercice au niveau de la L3 mais il pourrait être généralisé à tous les niveaux (éventuellement dans les cours de méthodologie).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les néo-bacheliers forment la quasi-totalité des entrants dans la formation et très peu vont se réorienter. La plupart ont un baccalauréat général (économique et social - ES, littéraire - L, scientifique - S); on trouve aussi des bacs technologiques et des bacs professionnels, ces derniers ayant un taux de succès logiquement très faible.

La licence ne dispose pas des passerelles particulières mais elle accueille les étudiants venus d'autres formations. Une commission de validation évalue les dossiers et statue sur les équivalences à accorder dans l'intérêt des étudiants. Une convention par contre existe pour les élèves de classes préparatoires des lycées de Metz et Nancy. Ils entrent en L2 s'ils ont validé 60 crédits européens (ECTS), ou en L3 s'ils ont validé 120 ECTS.

Compte tenu de la collaboration importante avec certaines formations du domaine de SHS, évoquée plus haut (géographie, histoire de l'art et archéologie etc.), il est possible de formaliser des passerelles pour permettre aux étudiants en histoire une réorientation sans souci.

La formation a adapté ses enseignements aux étudiants en situation de handicap, dans la mesure du possible. Les étudiants salariés, sont dispensés du contrôle continu (CC) et peuvent passer des examens adaptés à leurs contraintes professionnelles.

Des TD de méthodologie sont prévus toutes les années de licence. La première année en particulier prévoit des cours de méthodologie du travail universitaire (MTU) pour aider les étudiants dans la prise de notes, compréhension des documents, rédaction etc. A cela il faut ajouter des séances d'apprentissage de la recherche documentaire.

Des tutorats sont prévus pour aider les étudiants de L1 et L2 les plus en difficultés mais ils restent peu fréquentés. L'idée de les rendre obligatoires en dessous de certaines notes paraît une bonne idée.

On constate une réelle amélioration du taux de réussite en L1 depuis 2013 mais on ne peut cependant pas savoir si les dispositifs d'aide à la réussite ont été particulièrement efficaces, si le niveau des bacheliers a augmenté ou si les conditions de passage ont été modifiées.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement est soumis au CC et au contrôle terminal (CT), qu'il soit oral ou écrit.

Des dispositifs particuliers sont adoptés pour les étudiants en situation d'handicap. Les étudiants travailleurs sont dispensés du contrôle continu et se présentent seulement à l'examen final.

La formation prévoit une préparation au moins au niveau des compétences exigées pour obtenir le certificat informatique et internet (C2i). Elle se fait pendant 40 heures partagées sur les deux semestres de la L1. Or, si le niveau 1 du C2i est un seuil minimum à atteindre, rien ne semble être fait pour dépasser ce niveau. Il serait souhaitable que les étudiants puissent commencer à utiliser les bases de données, la cartographie etc., ce sont des séances qui peuvent être développées dans le cadre des cours de méthodologie notamment pour les étudiants de L3.

Le réseau Internet est accessible dans tous les locaux (wifi généralisé), sans oublier la mise à disposition, en libre accès, des salles informatiques. Les pratiques pédagogiques des enseignants ont de plus en plus intégré le numérique. La possibilité de créer des MOOC est évoquée pour les étudiants salariés, si l'administration fournit le support et l'assistance technique.

Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation repose sur des modalités de contrôle continu (en augmentation dans les dernières années) et sur des examens terminaux, écrits ou oraux (ces derniers surtout pendant la L1).</p> <p>La délivrance du diplôme, accordé après avoir validé des cours pour un nombre correspondant de 180 ECTS (six semestres, 30 ECTS par semestre), sanctionne l'acquisition de connaissances scientifiques ainsi que la maîtrise du commentaire de texte et de la dissertation. On y trouve des enseignements fondamentaux d'histoire et des enseignements complémentaires, sans oublier l'étude des langues et l'informatique.</p> <p>Le jury se réunit après chaque session d'examen. Il est précédé par la réunion d'une commission dans chacun des deux sites qui, composée d'enseignants qui connaissent le mieux les étudiants concernés, donne ses avis au jury.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences, à la fois des connaissances scientifiques et des savoir-faire généraux, sont bien précisées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation est cependant freinée dans la bonne marche de l'acquisition de compétences par des TD surchargés.</p> <p>Il n'y a pas mention du livret de l'étudiant</p>
Suivi des diplômés
<p>Il n'y a pas de suivi des diplômés par l'équipe pédagogique du fait que plus de 90 % des étudiants poursuit des études. Le suivi concerne donc quasi exclusivement les masters <i>MEEF</i>, <i>Recherche</i> et <i>EEL</i>.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement se réunit au niveau du collegium des SHS. Il est composé du conseil de collegium et des responsables des licences concernées. Il s'est réuni la première fois en octobre 2015.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est en cours d'étude au niveau du collegium et sa mise en place est prévue au cours du deuxième semestre 2015-2016.</p> <p>Au niveau de la licence, l'équipe de formation, qui comprend aussi des représentants des étudiants, évalue les thématiques, la mise en œuvre pédagogique.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe pédagogique bien investie dans la formation et une bonne coordination entre les deux sites.
- Une ouverture internationale portée par le parcours Franco-allemand et le parcours Études européennes et internationales.
- Des parcours classiques bien délimités présentés dans une maquette claire.
- Des taux de réussite qui montent depuis 2013 mais dont on ne connaît pas exactement les causes (efficacité des dispositifs d'aide à la réussite, un meilleur niveau des bacheliers, ou encore des conditions de passage).

Points faibles :

- Un trop grand nombre d'étudiants dans les divers TD (50 étudiants en moyenne par TD), ce qui ne peut que nuire à la formation.
- Une refonte "quasi annuelle" de la maquette qui nuit à l'enseignement de l'histoire.
- Peu d'étudiants qui profitent de la mobilité ERASMUS pour partir à l'étranger.
- Une ouverture au monde professionnel qui reste limitée aux acteurs du patrimoine.

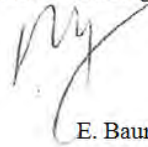
Avis global et recommandations :

Il faudrait tout d'abord faire une étude approfondie des causes de l'amélioration du taux de réussite. Ensuite, il est important de ramener les TD à 35/40 étudiants maximum pour que ce genre d'enseignement corresponde à son objectif. Il faudrait aussi donner plus de stabilité à la maquette, en évitant de la modifier trop souvent. En ce qui concerne les rapports avec l'étranger, il faudrait mieux valoriser les opportunités de coopération avec les universités de la région transfrontalière et préserver le partenariat franco-allemand qui est un réel atout dans la formation. Enfin, il faut approfondir les contacts avec les représentants du monde professionnel, notamment dans les secteurs des associations et du tourisme.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner